

6 Société et Culture

Avortements clandestins

Entre crime et remords !

Bien que ne disposant pas de statistiques sur les avortements clandestins, du fait que le phénomène est pratiqué en toute discrétion, il va sans dire qu'il s'agit ni plus ni moins d'un fléau vieux comme le monde.

Au Gabon, les femmes, particulièrement les plus jeunes, s'y adonnent pour diverses raisons : peur des parents, impossibilité d'assumer l'enfant en gestation, grossesses non-désirées, ... La liste est loin d'être exhaustive.

Dans ce dossier consacré à cette pratique, les femmes racontent, bien évidemment sous le couvert de l'anonymat, sans langue de bois leurs douloureuses expériences. Plus grave, les méthodes utilisées dans les avorte-

ments clandestins font froid dans le dos car, tout y passe : décoction, introduction d'objets dans le vagin, etc. Autant de raisons justifiant les sanctions prévues à cet effet par le législateur.

Témoignages

Décision difficile à prendre et à assumer

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

Elles sont nombreuses à avoir pratiqué un avortement clandestin et ce, pour diverses raisons. Des témoignages recueillis, il ressort que passer à l'acte relève bien souvent d'un choix cornélien.

ELLES sont peu nombreuses à n'avoir pas pratiqué d'avortement. Un choix opéré, la plupart du temps, par dépit, voire contrainte : "J'avais 20 ans lorsque je suis retombée enceinte. J'avais déjà un petit de 1 an et j'étais terrifiée

à l'idée d'avoir un deuxième enfant. Je pensais que je n'y arriverais pas, avec mes études au lycée. Même si j'étais avec un conjoint, nous avions tous les deux peur, cela n'avait pas été facile d'être des parents adolescents. Nous ne pouvions pas imaginer avoir deux enfants à l'époque. Alors, nous avons cherché des moyens d'avorter. Nous avons trouvé une solution par le biais d'un ami. Je ne devais être enceinte que de quatre ou cinq semaines ; je ne me sentais pas trop coupable. Maintenant, j'ai 34 ans et avoir fait

ça pèse encore sur ma conscience, et mon mari ressent la même chose. Nous avons très souvent pleuré ensemble, nous n'avons toujours que notre fille et nous avons la foi : Dieu nous permettra d'avoir d'autres enfants. Aujourd'hui, nous regrettons l'avortement et nous ne conseillerions à personne de le faire". Le malaise de cette femme qui, bien évidemment, a requis l'anonymat est partagé par ses congénères. "J'avais eu une relation sexuelle et n'avais pas su que mon partenaire avait enlevé son préservatif. Ma co-

pine était une experte du domaine, elle nous a mis en relation avec quelqu'un qui pratique des avortements. Alors, je suis allée tôt le matin dans un cabinet privé, après avoir pleuré des heures, et j'ai avorté. Je me souviens être entrée dans la pièce et m'être installée dans un lit et il y avait des étrières pour mettre les pieds, et un seau au bout du fauteuil. J'ai hurlé comme une folle quand ils m'ont mis l'intraveineuse tellement j'étais terrifiée. Je savais que ce que je faisais n'était pas bien, mais je n'avais pas d'autre

choix. Ma mère allait me tuer", soutient une autre dame, ayant recouru elle aussi à l'avortement. Au traumatisme psychologique s'ajoute la douleur physique. "J'avais 17 ans. Une de mes amies connaissait une fille qui l'avait déjà fait, et elle m'a aidée à trouver les comprimés. J'en ai pris un ou deux par voie orale et la même chose par voie vaginale, et je me suis allongée avec les fesses et les jambes en l'air et j'ai attendu jusqu'à ce que j'aie vraiment besoin d'aller faire pipi. Après ça, j'ai saigné pendant des jours comme

des règles très très abondantes, et j'ai dû boire du thé vraiment très chaud. J'ai pleuré pendant des jours et ça m'arrive encore parfois, neuf ans après. J'ai pris cette décision toute seule, parce que je ne me sentais pas prête à devenir mère. Je ne suis pas fière de ce que j'ai fait, et je ne crois pas que je le referai, mais je ne le regrette pas. Et pourtant, ça me rend triste encore aujourd'hui. À certains moments je l'oublie, et à d'autres, ça me hante. Ma famille ne le sait pas, j'ai eu vraiment peur et je me suis sentie très seule".

Des méthodes dangereuses d'interruption de grossesse

CM
Libreville/Gabon

"JE me souviens précisément de la peur qui me ténailait lorsque la matrone du quartier s'apprêtait à introduire la tige de bambou en moi", confie Louise, une étudiante tombée enceinte à 16 ans. Pour mettre fin à une grossesse, comme Louise, de nombreuses femmes ont recours à des techniques moyennageuses les exposant à des conséquences graves, pouvant entraîner la mort.

Tige de feuille de manioc, broche, tiges de bambou, cintre sont, entre autres, les objets utilisés pour percer la poche des eaux et provoquer l'accouchement. "En utilisant ces objets, les femmes risquent une perforation ou une déchirure de l'utérus et des infections graves causant une stérilité ou la mort de la patiente", explique le docteur Minkobame Ulysse, gynécologue obstétricien au Centre hospitalier universitaire Mère et Enfant de la Fondation



Les méthodes utilisées dans les avortements, comme le recours au cintre, sont nuisibles, voire mortelles.

Jeanne Ebori (CHUM-FJE). Les moins courageuses se tournent vers la prise de médicaments comme les cytotec, ni-vaquine, ou des mix-

tures à base de plantes et des cocktails à base de café mélangé avec du coca. "Quand j'ai su que j'étais enceinte, j'avais déjà deux mois de grossesse. Une amie qui

avait déjà fait un avortement m'a conseillé de prendre du cytotec que je devais boire et introduire dans mon vagin, ce que j'ai fait", raconte Céline. Cette méthode

lui a valu une hospitalisation d'urgence pour cause d'hémorragie. "Pour ne pas poursuivre une grossesse, certaines femmes vont jusqu'à utiliser du permanganate

de potassium, de l'eau de javel qui leur occasionnent, par la suite, de graves brûlures au niveau de l'appareil génital", regrette le gynécologue.